

FLASH INFOS



S'NEJSCHTE IN HERIGE !

N°30 Juin 2019

62,54

C'est en pourcentage, le nombre d'électeurs et d'électrices de notre commune qui ont voté aux élections européennes du 26 mai.

Une fois de plus nous sommes dans le tiercé de tête concernant la participation au niveau de la Communauté de Communes. Seules Kienheim (65,90 %) et Dingsheim (65,79 %) nous devancent. Les moins assidus sont les électeurs des communes de Rohr (52,03 %) et de Furdenheim (53,39 %). Quant à la moyenne de la Cocoko elle se situe à 58,57 %.

Merci aux 349 personnes qui se sont déplacées, il aurait fallu 18 électeurs de plus pour terminer en 1^{ère} position. Nous comptons sur vous la prochaine fois.

Toujours à propos du PLUI

Nous sommes désormais dans la dernière ligne droite dans l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme



Intercommunal (PLUI). Comme annoncé dans notre dernière publication, les élus de la Communauté de Communes ont validé les documents par un arrêté le 10 janvier 2019. Les textes ont une nouvelle fois été soumis aux Personnes Publiques Associées (Préfecture, Région, Département, SCOTERS, SDEA, Chambre d'Agriculture, Alsace Nature, ...). Les remarques formulées, plutôt positives, par les différents services, ont fait l'objet de quelques modifications à la marge. Désormais la version définitive est soumise à enquête publique. Nous vous donnons les modalités de consultation en page 4.

L'enquête publique se déroule du
3 juin à 9 h au 5 juillet 2019 à 17 h



A vos agendas

Du 11/06 au 01/07

Enquête publique pour l'acquisition des parcelles du COS par voie d'expropriation

lundi 24 juin :
Permanence du commissaire enquêteur en mairie de 10h à 12h

Du 11/06 au 09/07

Consultation du public pour le classement du projet de géothermie à Hurligheim en installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).



21/06 à 19 heures

Fête de la musique organisée par l'ASCS sur la place de la Liberté



Infos déchetteries

Nous rappelons que les 2 déchetteries sont fermées les dimanches et les jours fériés.

Collecte des déchets décalée dans la semaine du 10 au 15 juin :

- La poubelle grise sera ramassée le mercredi 12 juin
- La poubelle jaune sera ramassée le vendredi 14 juin

Vous pouvez télécharger le calendrier de collecte sur :

http://www.kochersberg.fr/Vivre/Dechets_menagers/Jours_de_collecte

puis cliquez sur Hurtigheim

Atelier « Bébé zéro déchets » :

La communauté de communes vous propose 2 ateliers « bébé zéro déchet » à destination des professionnels de la petite enfance (AMAT, crèche...) et du grand public le **samedi 6 Juillet à Pfettisheim**.

Pour les particuliers, 3 places sont disponibles pour l'atelier du matin (de 10h à 12h) et 11 places pour celui de l'après-midi (de 14h à 16h).



Au programme :

- Présentation des couches lavables (comment les choisir, les utiliser et les entretenir)
- Comment limiter les déchets dans l'univers de bébé tout en faisant des économies ?
- Le change et le bain de bébé (opter pour une démarche plus minimaliste, découverte des lingettes lavables, comment faire lorsque nous sortons ?)
- Comment cuisiner les plats de bébé éco-responsables (gain de temps, organisation, conservation) ?
- Comment s'organiser au quotidien pour être éco-responsable avec bébé en toute sérénité ?

Pour vous inscrire, merci de contacter Laura Perrin, soit par mail à l'adresse laura.perrin@kochersberg.fr, soit par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à

16h30 au 03 90 29 26 17 en précisant votre nom, votre adresse, votre mail et votre numéro de téléphone.

Jours	Horaires été du 1 ^{er} avril au 31 octobre	
	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim
Lundi	14h – 18h	fermé
Mardi	fermé	14h – 18h
Mercredi	9h – 12h 14h – 18h	14h – 18h
Jeudi	fermé	14h – 18h
Vendredi	9h – 12h 14h – 18h	14h-
Samedi	9h – 18h	9h – 17h

Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)

La Région Grand Est lance une enquête publique qui se déroulera du 29 mai au 1^{er} juillet 2019, dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).



Ce plan vise à orienter et coordonner l'ensemble des actions menées tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés afin d'améliorer la prévention, le recyclage et la valorisation des déchets produits sur la région Grand Est, en fixant des objectifs aux horizons 2025 et 2031.

Réduction des déchets (redevance incitative, sensibilisation...), économie circulaire (éco-conception, amélioration du recyclage...), déchets des professionnels... Le Plan est un outil d'aménagement du territoire au niveau régional, proposant le dimensionnement d'installations de valorisation, de tri et de traitement des déchets, adaptés aux bassins de vie et aux besoins de la population.

En tant que citoyens et habitants de la Région Grand Est, vous êtes invités à donner votre avis sur ce plan à compter du 29 mai en vous rendant à cette adresse : <https://www.grandest.fr/plandechets>. Pendant toute la durée de l'enquête, vous pourrez prendre connaissance du dossier d'enquête et formuler des observations, avis, réclamations, propositions et contre-propositions sur l'un des registres ouverts de la Région Grand Est.

Dépôts sauvages d'ordures ménagères

Depuis plusieurs mois nous déplorons, chaque semaine, des dépôts sauvages de déchets ménagers dans les poubelles publiques. Face à ces incivilités qui se multiplient nous vous rappelons qu'une plainte sera déposée à la gendarmerie chaque fois qu'un fauteur sera identifié. **Cette infraction est passible d'une amende de 2^{ème} classe pouvant aller de 150 à 1 500 euros.**





Principales décisions du Conseil Municipal

- ❖ **Budget :** Le compte administratif 2018 a été approuvé le 4 février 2019. Pour la section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 323 176,33 €, et les recettes à 400 026,37 €. Le solde de clôture, tenant compte du report d'excédent de l'année 2017 et du solde de clôture du SIVU gaz s'élève à 360 445,19 €. Pour la section d'investissement, l'exercice se termine sur un excédent de clôture de 132 617,65 € avec un montant dépensé de 45 233,11 euros et des recettes de 309 214,51 €. Le budget primitif 2019 a été approuvé le 1er avril 2019 pour un montant de 776 669,19 euros en section de fonctionnement, et de 571 956,65 euros en section d'investissement.
- ❖ **Fiscalité :** En prévision des investissements prévus pour la construction d'une nouvelle école à Furdenheim et la rénovation et agrandissement de l'école de Hurtigheim, le conseil municipal s'est accordé sur une augmentation de 2% des taux de fiscalité locale qui sont fixés à 12,02% pour la taxe d'habitation, 12,45% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, et 45,69% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.
- ❖ **Marché de travaux :** Pour mémoire le projet définitif du déplacement de l'ilot sur la Rte des Romains a été approuvé en fin d'année 2018. Suite aux nouvelles constructions et à la demande du Département, une chicane sera aménagée. Les deux voies seront séparées par des pavés franchissables et les trottoirs seront élargis pour répondre à la « norme handicap ». Le Conseil Municipal a attribué ce marché des travaux à l'entreprise Trabet qui a présenté l'offre la mieux-disante au prix de 79 678 euros.
- ❖ **Classement sonore des voies :** Le Conseil a validé la modification du plan de classement sonore des voiries en ajoutant à la route des Romains qui était déjà classée depuis 2013, le futur Contournement Ouest de Strasbourg avec une délimitation à 300 mètres de part et d'autre de cet axe autoroutier.



- ❖ **Tarifs de location de la salle :** Le tarif de location de la salle communale a été révisé comme ci-contre :

Tarif habitants	Demi-journée (durée maximale 6 heures)	50 €
	Week-end (tarif été sans chauffage)	130 €
	Week-end (tarif hiver avec chauffage)	145 €
Tarif extérieurs avec parrainage	Demi-journée (durée maximale 6 heures)	100 €
	Week-end (tarif été sans chauffage)	230 €
	Week-end (tarif hiver avec chauffage)	245 €



Brèves

✓ **Travaux :** Le déplacement de l'ilot sur la route des Romains débutera à partir du 8 juillet 2019 pour une durée de 3 semaines, avec une déviation par la rue Principale. L'enfouissement des réseaux secs rue de l'Ecole démarrera à la même période. Le chantier de la nouvelle école à Furdenheim progresse conformément aux délais. La livraison est planifiée pour avril 2020. Le gros-œuvre est en voie d'achèvement, et la pose de l'étanchéité a débuté fin mai.

✓ **Géothermie :** Concernant le projet d'exploitation d'une centrale géothermique à Hurtigheim, l'opérateur Fonroche a déposé une demande d'enregistrement au titre d'installation classée pour l'environnement. Une consultation du public est ouverte du 11/06 au 09/07/2019 en mairie. Le dossier portant projet de classement est disponible en mairie, et vos contributions pourront être recueillies au moyen d'un registre de consultation. Afin d'affiner la connaissance du sous-sol, une deuxième campagne de mesures géophysiques sera réalisée fin août par la mise en circulation de camions vibreurs.

✓ **A355-COS :** Le Préfet du Bas-Rhin a ouvert une enquête parcellaire complémentaire pour permettre l'acquisition, par voie d'expropriation, des terrains nécessaires à la construction du COS. Dans notre périmètre, cette enquête publique se déroulera du mardi 11/06 au 01/07 inclus. Les plans de ces emprises, ainsi que la liste des parcelles impactées sont consultables en mairie, de même qu'un registre d'enquête publique pour y consigner toute observation. Le commissaire enquêteur effectuera une permanence en mairie le 24/06 de 10h à 12h00.

Enquête publique PLUI : Du lundi 3 juin au vendredi 5 juillet 2019

Où peut-on consulter le dossier ? Pendant les 33 jours consécutifs de l'enquête publique le dossier numérique est mis à votre disposition dans chaque mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Il est consultable gratuitement sur un poste informatique mis à votre disposition entre autres :

- A Hurtigheim : lundi et jeudi de 10h à 12 h ; mardi de 17h à 19h ; vendredi de 11h à 13h
- A la Cocoko : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mardi de 9h à 12h et de 14 h à 19h ; jeudi de 13h à 17h ; samedi de 8h30 à 11h 30

**Les mairies et la Cocoko sont fermées le
lundi 10 juin**



Où peut-on rencontrer la commission d'enquête publique composée de 3 enquêteurs ?

Cinq lieux d'enquête répartis géographiquement ont été retenus. Vous pourrez rencontrer un ou plusieurs enquêteurs les jours et heures indiqués ci-dessous :

Lieu	Jours et heures de présence de la commission
Maisons des services - Le trèfle 32, rue des Romains, 67370 Truchtersheim	Lundi 3 juin de 9h à 12h Mercredi 12 juin de 14h à 17h Samedi 15 juin de 8h30 à 11h30 Samedi 29 juin de 8h30 à 11h30 Vendredi 5 juillet de 14h à 17h
Mairie de Gougenheim - 2 Place de la Libération 67270 GOUGENHEIM	Jeudi 6 juin de 16h30 à 19h30 Mardi 18 juin de 16h30 à 19h30
Mairie de Ittenheim – 20 Louis Pasteur 67117 ITTENHEIM	Jeudi 6 juin de 9h à 12h Vendredi 21 juin de 14h à 17h
Mairie de Kuttolsheim – 2 rue de l'Ecole 67520 KUTTOLSHEIM	Mercredi 12 juin de 9h à 12h Mercredi 26 juin de 9h à 12h
Mairie de Pfulgriesheim – 3 Place de la Mairie 67370 PFULGRIESHEIM	Lundi 3 juin de 16h à 19h Mardi 18 juin de 9h à 12h

Comment contribuer ?

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- Soit en les consignant sur l'un des registres d'enquêtes déposé dans l'un des cinq lieux d'enquête ;
- Soit en les adressant par courrier à l'attention de Mme la Présidente de la commission d'enquête au siège de l'enquête, à la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland, Le Trèfle, 32, rue des Romains, 67370 Truchtersheim ;
- Soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : plui@kochersberg.fr L'objet du message devra comporter la mention suivante : « élaboration PLUI Kochersberg-Ackerland, Enquête publique : observations à l'attention de la commission d'enquête » ;
- Soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/kochersberg>



Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, ainsi que dans les communes membres pendant un an après la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la Communauté de Communes pendant la même durée.